



Monsieur Luc DONY  
Directeur Général de Chanel  
135, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Objet :**  
**Vos approvisionnements en cuir de veau à l'abattoir Sobeval**

Amélie les Bains, le 17 mai 2020

Cher Monsieur Luc Dony,

C'est avec tristesse et effroi que nous avons pris connaissance des méthodes d'abattage des veaux à l'abattoir Sobeval en Dordogne. Vous pouvez voir par vous même les images révélées par L214 à cette adresse : [L214.com/abattoir-veaux-2020](https://www.l214.com/abattoir-veaux-2020)

De l'aveu même de Jean-Luc Angot, Chef du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire, président du Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb), cet abattoir viole massivement la réglementation. Il dit en substance : "Manifestement, pour cet abattoir, des contrôles ont été réalisés par la DDPP, la direction départementale de la protection des populations, mais la brigade nationale d'enquête vétérinaire dépêchée sur place a détecté la persistance de non-conformités majeures."\*

Suite à la diffusion des images, l'abattoir a même été fermé quelques jours par le ministère de l'Agriculture.

Nous avons appris que le groupe Van Drie fournit les tanneries Degermann que Chanel a récemment rachetées.

Nous vous félicitons d'avoir pris la décision, l'année dernière, d'en finir avec la fourrure animale et nous espérons que le sort des veaux dont vous transformez la peau en sacs à main, et ceintures, vous poussera également à prendre des décisions fortes et éthiques à leur sujet.

En apportant des revenus à une industrie à l'origine d'une colossale souffrance animale, Chanel porte une grande responsabilité. Aussi, nous vous demandons de reconsidérer votre partenariat avec le groupe Van Drie et de supprimer de vos collections toutes peaux animales.

Quant à la pollution générée par la production de cuir, si les tanneries en Europe respectent le seuil de produits chimiques, fabriquer du cuir ne garantit pas l'absence de chrome VI dans le produit fini :

<https://www.consoglobe.com/cuir-substances-composition-cg/2>

Aussi, les ressources comme l'eau, sont des denrées à préserver pour nos besoins vitaux, et la production de cuir comme celle de la fourrure est un abîme de dépense et d'énergie. Les Fashion weeks de Berlin et Helsinki en 2019 étaient d'ailleurs exemptes de fourrure mais aussi de cuir, et devraient le rester.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Cher Monsieur Luc Dony, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Stéphanie Rossenu  
Responsable Société Anti Fourrure  
[stephanie.rossenu@free.fr](mailto:stephanie.rossenu@free.fr) – 07 78 81 80 46

Sébastien Arsac  
Co-fondateur de l'association L214  
[sebastien.ar@l214.com](mailto:sebastien.ar@l214.com) – 06 17 42 96 84